**839 L’École catholique au défi de l’après-Bétharram**

Frappé par les révélations de violences, physiques et sexuelles, l’enseignement privé est fragilisé. Son nouveau patron entend cependant réaffirmer son identité. Publié le 19 juin 2025 à 19:30. Marie-Amélie Lombard-Latune



**Les faits** - La commission sur le contrôle et la prévention de la violence dans les établissements scolaires, très médiatisée par l’affaire Bétharram, rend son rapport le 2 juillet. Ce jeudi, l’enseignement catholique a annoncé un nouveau plan pour « renforcer la protection des élèves ».

L’onde de choc se propage encore. Le scandale de Bétharram et son lot de révélations sur les violences physiques et sexuelles dénoncées par d’anciens élèves de l’établissement béarnais mais aussi de Bretagne, du Pas-de-Calais (Riaumont) ou de Saint-Dominique-de-Neuilly n’est pas éteint. La commission parlementaire Vannier-Spillebout, peu avare en happenings et « révélations », s’apprête à remettre son rapport. Si François Bayrou, lors de son audition à l’Assemblée du 14 mai, a réussi à écarter le vent du boulet, le « MeToo de l’enseignement catholique » se poursuit.

Quel impact a déjà cette lumière crue braquée sur « l’école libre » et son passé ? L’aura du **deuxième éducateur du pays – plus de deux millions d’élèves, soit un sur six, plus de 7 000 établissements** – en a-t-elle pâli ? Les familles s’en détournent-elles ? « Nous ne notons pas de conséquences sur le terrain », répondent ses responsables locaux, comme eux-mêmes surpris de cet effet négatif proche de zéro. En 2021, pourtant, la commission Sauvé (Ciase, Commission indépendante sur les abus sexuels dans l’Eglise), relevait déjà que 30 % des faits - soit 70 000 victimes potentielles - avaient eu lieu dans le milieu scolaire. Un chiffre qui n’avait alors, contre toute attente, guère fait la une, ni « libéré » la parole. L’actuel secrétaire général de l’enseignement catholique, Philippe Delorme, ne feignait pas son mea culpa jeudi devant la presse : « Pendant trop d’années, on a cherché à protéger l’institution et non les personnes. On a refusé d’entendre, pas cru ».

***Malgré notre actualité, aussi dramatique soit elle, les parents continuent de nous faire confiance. “Vous avez fait le boulot”, nous disent-ils*. Christian Vacelet, directeur diocésain de Moselle**

Aujourd’hui, malgré ce qui apparaît comme une dérive systémique, les familles se rassurent : « Ce sont des histoires anciennes… ». Ce qui est factuellement vrai si on suit les chiffres de la commission Sauvé : des années 1950 à 1970, 40 % des violences concernaient les écoles ou les petits séminaires, une proportion qui ne dépassait plus 5 % à partir des années 1980.

« Elles avaient surtout cours dans les pensionnats », croient encore savoir les parents. En 2025, ces derniers peuvent encore avoir tendance à ne pas être trop curieux tant ils veulent éviter le « mauvais » collège public de secteur. Parfois, encore, la dénonciation d’un « catho bashing » évite de trop se poser de questions. La prise de conscience est réelle, pas générale. « Malgré notre actualité, aussi dramatique soit elle, les parents continuent de nous faire confiance. “Vous avez fait le boulot”, nous disent-ils », résume Christian Vacelet, directeur diocésain de Moselle.

Les secousses du dossier Stanislas en 2024, le séisme Bétharram un an plus tard, ont ébranlé l’édifice mais ne l’ont pas mis par terre. À terme, d’autres menaces se profilent, moins spectaculaires mais potentiellement sérieuses.

**Engranger.** La diminution du nombre d’enfants en âge scolaire touche toute l’école, privée comme publique. **Depuis les années 2020, le primaire voit sa population baisser mais l’enseignement catholique (qui scolarise 97 % du privé sous contrat) s’en sort mieux que le public. La diminution était de 0,7 % à la rentrée 2024 (contre 1,4 % dans le public)**. Pour autant, le privé catholique ne peut plus se contenter d’engranger les inscriptions. « La demande, certes, reste forte mais nous avons manqué de réflexion stratégique sur l’inflexion démographique et sur le fait que nos établissements en zone rurale ne font plus le plein », pointe un cadre national.

Déclin démographique et finances publiques en berne font adopter à l’Éducation nationale une « règle couperet » que conteste l’enseignement catholique : quand un rectorat décide de fermer une classe dans le public, il fait de même pour le privé. « Une doxa qu’on ne peut accepter, estime Pierre Marsollier, délégué général du Secrétariat général de l’enseignement catholique. On nous refuse des postes d’enseignants alors que notre trajectoire d’attractivité reste bonne ». À Brest, tout récemment, des parents ont bloqué le collège-lycée d’Artois pour dénoncer les fermetures successives d’une 6e puis d’une 5e.

Selon les calculs des instances nationales, cette gestion des moyens limite d’au moins 10 % la part du privé catholique dans le système éducatif. Depuis 1992 et les accords Lang-Cloupet, celle-ci est fixée à 20 %. Elle n’est plus que de 18 % aujourd’hui. La demande est pourtant là, plaident-elles. À terme, le modèle économique pourrait être fragilisé. Depuis plusieurs années, sur ce dossier, les relations sont très tendues avec la rue de Grenelle. Même Jean-Michel Blanquer, alors ministre de l’Éducation, avait parlé de « garrot » à mettre sur l’hémorragie vers le privé. La « guerre scolaire » une énième fois rallumée ? « Quel leader, de quelle formation politique, pourrait vraiment capitaliser là-dessus ? En revanche, un débat de société sur l’existence du privé sous contrat pourrait être ouvert. C’est d’ailleurs l’intention de Paul Vannier [député LFI, corapporteur de la commission d’enquête sur les violences dans le milieu scolaire] », anticipe Pierre Marsollier.

**Réputation.** Quant aux familles aisées des grandes métropoles, elles cèdent parfois à la tentation du benchmarking. « Mon enfant est-il vraiment mieux encadré ? Fait-il de meilleures études que dans le lycée public voisin ? », s’interrogent certaines, parfois persuadées qu’en venant du privé, leur fille ou leur fils risque d’être saqué sur Parcoursup (ce qui est faux). À ce jeu des comparaisons, le privé non-catho comme Jeannine Manuel, à Paris, ou les écoles bilingues, séduisent une clientèle très privilégiée, tournée vers l’international.

« De plus en plus, les parents choisissent un établissement pour sa réputation, peu importe qu’il soit catholique ou pas », confirme un directeur du ministère de l’Éducation.

C’est là une autre menace bien identifiée par l’enseignement catholique qui reste tiraillé : répondre à la demande, quelle qu’elle soit, au risque de perdre son âme. « Il n’a jamais résolu cette contradiction, souligne ce même directeur. Il est une valeur refuge pour des familles venues de tous horizons mais voit donc son identité catholique se diluer ». **À Marseille, en banlieue lyonnaise, en Seine-Saint-Denis, par exemple, le taux d’élèves d’origine musulmane dépasse parfois les 90 %**.

***Nous devons être toujours plus clairs sur notre projet d’éducation, annoncer véritablement la donne aux familles*. Pierre Marsollier, délégué général du Secrétariat général de l’enseignement catholique**

Cette « recherche d’excellence scolaire risque de reléguer au second plan l’importance d’une éducation chrétienne », écrit le futur patron de l’enseignement catholique, Guillaume Prévost. « Nos succès peuvent se révéler piégeux. ***Nous sommes plébiscités parce que nous sommes le privé, pas parce que nous sommes catholiques*** », regrette-t-il souvent.

« Nous devons être toujours plus clairs sur notre projet d’éducation, annoncer véritablement la donne aux familles », complète Pierre Marsollier. Mais jusqu’où mener cette opération « vérité » ? Cette affirmation de l’identité catholique ne risque-t-elle pas de rebuter des parents avant tout consommateurs d’école ? Les objectifs risquent d'être contradictoires.

Le rapport Vannier-Spillebout va préconiser un renforcement des contrôles sur les établissements, certes très légers pendant des décennies – ce qui a servi d’argument à l’enseignement catholique pour avancer que les responsabilités sur l’omerta face aux violences étaient partagées. Depuis l’affaire Bétharram, le ministère a déclenché plusieurs inspections.

« Des quasi-descentes de cow-boys où l’on demande aux élèves s’ils ont de l’eau chaude aux douches, si on leur parle bien de transidentité et d’homosexualité pendant les cours d’éducation à la vie affective et sexuelle et où les inspecteurs photographient tous les livres de la bibliothèque », s’offusque une responsable diocésaine.

**Errements**. « Avec les cathos, on est vite des inquisiteurs ! », réplique le directeur de l’Éducation nationale. Il n’empêche, le tour de vis du ministère, justifié par les errements passés, inquiète les diocèses qui ne veulent pas voir leur « caractère propre », consacré par la loi Debré, remis en cause.

Dans ce contexte, l’arrivée de Guillaume Prévost à la tête de l’enseignement catholique est tout sauf anodine. Dans sa profession de foi devant la Conférence des évêques en mars, le quadragénaire a dit vouloir ouvrir les portes « aux fragilités croissantes de notre temps » – c’est-à-dire plus d’enfants de familles de réfugiés, de décrocheurs, de handicapés, tout en affirmant les valeurs catholiques. Un message dont beaucoup de responsables, en interne, peinent à voir la traduction concrète. Cette « ouverture à tous » est-elle une stratégie pour répondre aux critiques ? Comment ne pas s’aliéner les gros bataillons des classes moyennes et supérieures ?

Jusqu’à quel point accueillir « toute la misère du monde » ?

La foi n’exclut pas le doute.